

SOMMAIRE

ACTUS DEPARTEMENTALES

- Mobilisation nationale des élus de communes forestières : quelles suites ?
- **Une bonification pour les constructions publiques en bois local**
- La forêt en fête du 13 au 16 juin 2019 à l'Alpe du Grand Serre
- **Bilan des ventes publiques de bois – printemps 2019**

Mobilisation nationale des élus de communes forestières : quelles suites ?

Les élus des Communes forestières se mobilisent depuis maintenant plusieurs mois pour alerter l'Etat sur l'avenir des forêts publiques.

Cela fait maintenant plusieurs mois que les élus des communes forestières se mobilisent à travers tout l'hexagone pour faire valoir leurs droits et paroles. Le retrait de la mesure d'encaissement des ventes par l'ONF suite à presque 2000 délibérations des collectivités est une première victoire.

Les Communes forestières attendent désormais de l'Etat qu'il se positionne sur ce qu'il souhaite pour la gestion des forêts publiques françaises.

Ainsi, le 16 juillet dernier, la mission interministérielle sur l'évaluation de l'Office national des Forêts a publié son rapport avec des propositions de pistes d'évolution de l'établissement.

La confrontation des propositions du Manifeste des Communes forestières, du rapport de la sénatrice Anne-Catherine Loisier, présidente du groupe forêt-bois du Sénat et du rapport de la mission interministérielle devrait permettre de construire les scénarii les plus adaptés et conformes à l'intérêt général.

Pour cela et dès la rentrée, les Communes forestières sont prêtes à participer à un groupe de travail sous l'égide d'une coordination interministérielle

Au niveau départemental, les Communes forestières de l'Isère ont sollicité les parlementaires lors d'une rencontre dédiée le 8 mars dernier. Les sénateurs G.Gontard, F.Puissat, M.Savin et les députées M-N Battistel, E. Jacquier-Laforge et C.Kamowski ont écouté les revendications des élus isérois et ont adressé par la suite un courrier co-signé à Mr le Ministre de l'Agriculture pour souligner l'inquiétude des élus quant à l'avenir de leurs forêts communales.



L'objectif de ces multiples actions est clair : interpeller l'Etat sur la gestion des forêts publiques françaises afin qu'il se ressaisisse des questions forestières. Les prochaines semaines s'annoncent riches en actualités et en avancées, souhaitons-le, positives.

Une bonification pour les constructions publiques en bois local

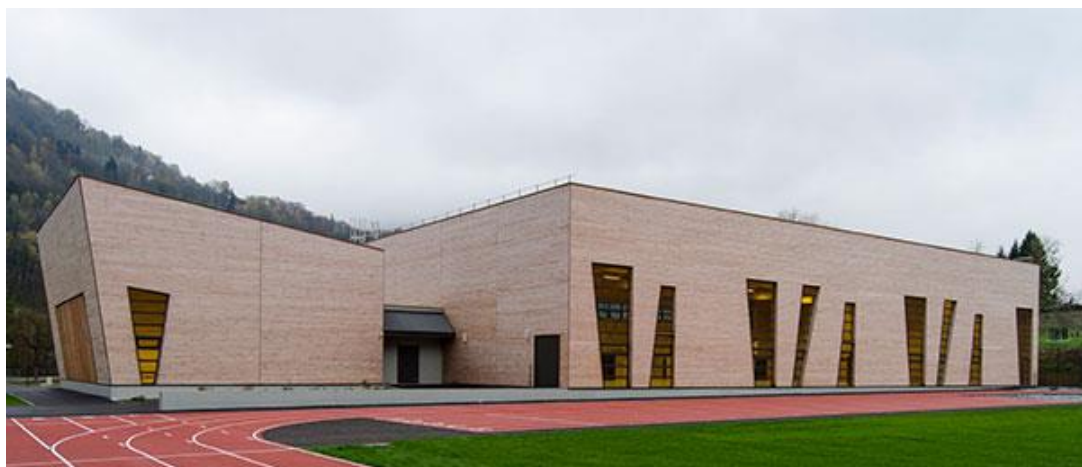
Les Communes forestières ont mené une action auprès des commissions départementales DETR pour les sensibiliser aux enjeux du bois local dans la construction publique. C'est au tour de l'Isère d'adopter une bonification de 10% pour les constructions incluant un lot bois certifié Bois des Alpes ou équivalent.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) finance les projets d'investissements des communes et EPCI, situés en milieu rural.

Les Communes forestières ont contacté le Préfet du département ainsi que les élus de la commission DETR afin de les sensibiliser aux enjeux du bois local et leur présenter l'intérêt d'attribuer une bonification pour les collectivités territoriales qui se lancent dans la démarche pour la construction de leurs équipements publics.

Le Préfet a répondu favorablement et une bonification de 10% sera attribuée pour les lots bois ayant la certification Bois des Alpes™ pour les travaux de type gros œuvre.

Le Puy-de-Dôme a été le premier département à attribuer une bonification en faveur de la certification Bois des Territoires du Massif Central. En 2019, plusieurs départements du Massif alpin ont acté cette bonification pour les bâtiments mettant en oeuvre du Bois des Alpes™ : Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence et Haute Savoie. Ce sera donc au tour de l'Isère en 2020 : un nouveau pas en avant pour le dynamisme territorial et la création d'emplois sur le territoire.



Gymnase d'Allevard en Bois des Alpes

Crédit photo : Chabal Architectes

La forêt en fête du 13 au 16 juin 2019 à l'Alpe du Grand Serre

Pour sa 16^e édition, la Fête de la Forêt de Montagne a posé ses valises à l'Alpe du Grand Serre. Malgré des conditions météo délicates, l'évènement a rassemblé plus de 2000 visiteurs sur les 4 journées. Retour sur les moments forts.

Porté par les Communes forestières de l'Isère et la commune de l'Alpe du Grand Serre, la Fête de la Forêt de Montagne s'organise avec les partenaires de la filière forêt/bois (Stratégie forestière Sud-Isère, ONF, Fibois Isère...) et du territoire (Département de l'Isère, Communautés de communes de la Matheysine, de l'Oisans et du Trièves, associations locales...). Elle s'adresse à trois publics différents : les scolaires, les professionnels et le grand public avec une journée dédiée pour chacun

Les scolaires du territoire à la découverte des métiers de la forêt et du bois

275 élèves de la Matheysine, du Trièves et de l'Oisans ont participé à la journée « scolaires » le jeudi 13 juin. Divers ateliers étaient proposés aux enfants afin de découvrir la gestion forestière, la manipulation, la biodiversité et les pratiques des professionnels de la forêt. Enfants et instituteurs sont repartis ravis de cette journée organisée avec l'appui des EMALA de secteur.

Quel avenir pour nos forêts au regard du changement climatique ?

Une soixantaine de participants de tous horizons ont pu apprécier les échanges des experts de la thématique présents. Deux problématiques ont été débattues : l'évolution des peuplements forestiers au regard du changement climatique et la gestion de crise suite à un évènement climatique extrême (sécheresse, tempêtes, scolytes...). Ces problématiques sont particulièrement prégnantes dans le Sud-Isère puisqu'on observe déjà une évolution des peuplements avec le développement du pin ou l'introduction de cèdre. Cela pose la question de la valorisation de ces « nouvelles » essences à l'avenir.

La sensibilisation du grand public au cœur de la Fête de la Forêt de Montagne

Au travers de multiples animations, l'évènement se veut vulgariser les pratiques des professionnels de la forêt et du bois afin d'augmenter le niveau de connaissance mutuel et atténuer les conflits d'usage entre utilisateurs de la forêt. La désormais habituelle démonstration commentée « De l'arbre à la planche », avec démonstrations de toutes les étapes du bûcheronnage au sciage de la grume a connu un franc succès et suscité de nombreuses questions de la part du public.



Démonstration « De l'arbre à la planche »

Crédit photo : FFM2019

Bilan des ventes publiques de bois – printemps 2019

Les ventes de bois de printemps se sont tenues le 14 juin à l'Alpe du Grand Serre. Moment fort du calendrier de l'élu forestier, les ventes de printemps proposaient cette fois-ci un nombre de lots réduit.

D'importants volumes de bois ont été mis sur le marché européen suite à la crise des scolytes à l'automne 2018. Par mesure de précaution, l'ONF et les Communes forestières ont décidé de proposer un catalogue allégé par rapport à des ventes de printemps habituelles afin de minimiser les risques d'invendus. 74 lots ont été proposés pour un volume total de 48 000 m³ (soit une baisse d'environ 35%)

Le taux d'invendus est de 50%, ce qui correspond aux résultats estimés. Sur les trois dernières années, il s'agit du taux d'invendus le plus fort observé. Il n'y a pas de différence significative entre forêt domaniale et forêt communale. Le marché étant compliqué en ce début d'année dû à la forte concurrence, ce chiffre est néanmoins acceptable.

Les lots à l'unité de produits à la marge

Conformément au protocole Unité de Produit signé en janvier 2018 par l'ONF, le Syndicat des Scieurs et les Communes Forestières, les lots proposés à l'Unité de Produit (UP) ont fait leur apparition dans le catalogue des ventes depuis cette date. 4 lots ont été proposés à l'UP sur cette vente, 1 seul a trouvé preneur. Pourtant réclamés par le Syndicat des Scieurs, les lots UP peinent à convaincre. Un premier bilan devrait être tiré à la rentrée 2019 entre ces trois parties.

Une disparité dans l'origine des lots vendus

Comme à l'accoutumée, les lots issus du Massif du Vercors se sont bien vendus. Les prix les plus élevés au m³ se sont observés dans la plaine de la Bièvre sur le massif des Bonnevaux. Il s'agissait de lots composés majoritairement de douglas. Cette essence reste très plébiscitée par les scieurs qui font ainsi monter les prix.

Sans surprise, les lots composés de feuillus à usage bois-énergie ne se sont pas vendus, dû à la saison peu propice pour l'utilisation de bois-énergie (METRO, Nord-Isère)

Territoire	Proposé à la vente			Invendu		
	Volume (m ³)	Nb de lots	Prix moyen/m ³	Volume (m ³)	Nb de lots	% invendu (Volume)
Massif du Vercors	13222	19	38,0	1864	3	14%
Sud Isère	4970	8	21,1	1969	3	40%
Sud Grésivaudan	1794	2	43,2	920	1	51%
Chartreuse	1841	5	23,9	1005	3	55%
Trièves	7807	11	18,5	4272	6	55%
Grésivaudan	7132	11	29,2	4892	8	69%
Bonnevaux	5976	7	47,9	4288	5	72%
METRO	4975	10	6,1	4152	9	83%
Nord Isère	748	1		748	1	100%